Qui m'aime me suive !

ASSOCIATION EDUCATION CONFIANCE SAINT-SER

Assemblée Générale (AG) du 5 octobre 2017
Procès verbal

Réunie sur convocation du Président dans les formes prévues aux statuts, l'Assemblée Générale (AG) annuelle du 5 octobre 2017 a été tenue dans la Salle Ferrat au Tholonet en présence de 25 membres présents de l'association, plus neuf pouvoirs remis à des participants. Cinq personnes participant à l'AG (dont 3 enseignants) n'ont pas souhaité devenir membres.

Au total, les personnes présentes ou représentées correspondaient à 36 membres sur 59 membres adhérents et à jour de leur cotisation 2017, soit 61% des membres (voir liste en annexe 1), dépassant le quorum nécessaire (un tiers des membres). L'AG pouvait donc délibérer valablement.

L'ordre du jour était le suivant:

1. Rapport moral 2016-2017
2. Rapport financier 2016-2017
3. Les défis de l'année 2017-2018
4. Questions – Réponses – Vote du quitus
5. Appel aux bonnes volontés
6. Election des nouveaux administrateurs

L'activité de l'association (incluant le rapport moral et financier) a été présentée sous la forme d'un diaporama (annexe 2 à ce document).

Président de séance : Bénédict de Saint-Laurent

Point 1. Rapport moral

Le rapport moral a été présenté par le président, Bénédict de Saint-Laurent, les vice-présidents, Nathalie Hannebert et Christophe Aubas, et la directrice, Marianne Crosnier Mangeat.

Parmi les points mis en avant par le Conseil d'administration (CA) sortant :

- Un nouveau projet éducatif de l'école a été adopté cette année et vient compléter la charte et le règlement intérieur; ce projet émanant du CA a été signé par tous les parents et enseignants; ces trois documents sont disponibles sur les liens suivants :
  - Projet éducatif: http://ecole-saint-ser.org/wp-content/uploads/2015/06/AECSS_ProjetEcoleStSer_Juin-20171.pdf
  - Charte : http://ecole-saint-ser.org/wp-content/uploads/2015/06/EcoleSt-Ser_CharteEducative_17-5-2015.pdf
  - Règlement intérieur : http://ecole-saint-ser.org/wp-content/uploads/2015/06/EcoleSt-Ser_reglementInterieur_16-5-2015.pdf
- L'école a poursuivi son développement et sa professionnalisation, en renforçant son corps enseignant, en confirmant son choix du Cours Sainte-Anne comme base d'enseignement, et en adoptant tout une série de procédures rigoureuses pour la vie scolaire (par exemple, accompagnement des élèves au parc voisin), comme pour la gestion (par exemple, mécanismes de paie et de remboursement des frais);
- L'activité pastorale, au cœur de l'école, a été très prégnante (enseignement hebdomadaire par les deux catéchètes, enseignement mensuel par l'aumônier de l'école, pratique des sacrements dont

une messe mensuelle, prière du matin, bénédicités, angélus, chants, travail des vertus, chapelet hebdomadaire des parents, pèlerinage annuel à Cotignac, veillée de prière etc.). Il s'agissait de vivre l'évangile au quotidien, prier ensemble, favoriser l'intériorité et la piété, faire grandir l'âme à l'école des Saints, confier ses intentions et rendre grâce, apprendre à offrir son travail et ses actions;

- Malgré la priorité donnée aux enseignements fondamentaux, l'école a pu offrir une éducation variée avec (entre autres) des activités sportives, la préparation de spectacles vivants (Noël, fin d'année), la familiarisation avec l'anglais, des enseignements d'art plastique, une attention au monde (plantation dans Sainte Victoire, chants à la maison de retraite de Beaurecueil, contact avec une école de Madagascar) etc.
- L'école a fait preuve d'une forte résilience (qualité de l'enseignement, admission sans problème des élèves présentés en 6ème), malgré quelques difficultés et imprévus (nouvelle salle de classe inaccessible pendant plusieurs semaines, départ annoncé de 3 maîtresses en fin d'année, déceptions successives dans la recherche de nouveaux locaux, difficulté à renouveler les donateurs, prise en charge difficile du travail de gestion);
- En termes de communication externe, l'école a diffusé 9 lettres mensuelles très appréciées, ainsi que 3 bulletins destinés aux donateurs; elle a entièrement mis à jour le site web http://ecole-saint-ser.org/. La communication interne (info des parents et enseignants) a surtout utilisé l'e-mail.

Point 2. Rapport financier

En l'absence de trésorier (démissionnaire depuis le début de l'année), le rapport financier a été présenté par le président, Bénédict de Saint-Laurent, sur la base des comptes certifiés par le cabinet Desprez. Ces comptes sont résumés dans le diaporama fourni en annexe 2 et disponibles en détail sur le lien suivant (protégé) http://AECSS_Desprez_BilanComptableCertifié_26-9-2017.

Il ressort de l'analyse des comptes 2016-2017 (année comptable allant du 1er septembre au 31 août) que :

- L'année écoulée a été légèrement déficitaire (-2 891 €), alors que l'année 2015-2016 avait été bénéficiaire, permettant, grâce aux dons exceptionnels, de doter l'association d'un fonds de réserve de 40 000 € (lequel est donc en partie entamé);
- Le poste "personnel" (salariés et vacations) a fortement impacté les charges, puisque l'école est passée de 2 à 5 salariées (en équivalent temps plein, de 1,5 à 3 temps pleins);
- Les autres charges ont été contenues (achats, consommables, eau, électricité etc.).

Pour l'année en cours (2017-2018), le déficit sera notablement plus élevé (au-dessus de 30 000 €), à cause d'un effectif encore réduit (35 élèves), du double loyer à payer sur quelques mois (Palette et Luynes), des travaux à réaliser, de la masse salariale plus élevée, et de tarifs de scolarité abaissés de 16%, afin de les mettre à niveau avec les écoles similaires hors contrat de la région. Des incertitudes existent sur le montant de bail restant à payer pour Palette et la date de déménagement à Luynes, ainsi que sur les dons et subvention 2017-18, mais 90% des charges et la totalité des recettes de scolarité sont connues de manière précise.

De nouvelles règles ont été définies pour les bourses, afin de lever toute ambiguïté, à savoir a. exiger que les familles paient au moins une partie de la scolarité (pas de prise en charge totale) et b. limiter la contribution d'une bourse donnée au tiers de la scolarité annuelle (soit un trimestre).

Malgré une grande austérité et de gros efforts de gestion, le modèle économique de l'école reste fragile, sauf à trouver davantage de mécènes et subventions, ou à revoir les tarifs.

Il est indispensable de continuer à disposer de fonds propres (trésorerie, risques sociaux, travaux à financer, imprévus etc.) et donc regrettable de puiser dans la réserve. A la date de l'AG, les comptes bancaires de l'association à la Société Générale présentaient un solde positif de 32 000€ pour le compte d'épargne et de 2 579,43 € pour le compte courant.

Point 3. Les défis de l'année 2017-2018

Outre la question financière (évoquée ci-dessus), ces défis concernent essentiellement :

- La relocalisation de l'école à Luynes (Maison St-Joseph, louée par le Diocèse), projet aujourd'hui en bonne voie (non encore certain à 100%, car tributaire d'autorisations attendues avant le 1er janvier 2018 de la part de la mairie d'Aix); les locaux, les aménagements prévus, les questions en suspens sont présentés en détail devant l'AG;
- La mobilisation de toute la communauté intéressée par l'école (CA, Direction, parents, enseignants, sympathisants) afin de rendre possible le fonctionnement quotidien de cette petite entreprise où les tâches sont multiples (et les ouvriers encore trop peu nombreux).

Point 4. Questions et débat, vote du quitus

Avant les votes formels des rapports moral et financier, diverses questions ont été posées au CA sortant sur le différentiel de loyer à payer cette année scolaire par rapport à la précédente (+ 10 000 € environ du fait d'une double localisation), la nature des frais de gestion (essentiellement, remboursement d'indemnités de frais d'intervenants), le calendrier de déménagement à Luynes (au plus tôt, fin d'année), la possibilité d'accueillir jusqu'à 50 élèves à l'étage de Luynes (confirmée par M. Dauxin), la sécurité de ces futurs locaux (assurée) etc.

Mis aux voix, le rapport moral est approuvé à l'unanimité sauf une abstention (Mme Anne-Sophie Jamin-Changeart).

Le rapport financier, lui, a été approuvé à l'unanimité.

Point 5. Appel aux bonnes volontés

Deux formes d'engagement sont nécessaires au bon fonctionnement de l'école :

- "Premiers serviteurs" : administrateurs, en particulier secrétaire, trésorier, président; il s'agit de lourdes responsabilités, impliquant une réelle compétence, avec plusieurs réunions par an et surtout la prise en charge d'un dossier majeur de l'école pour chaque administrateur (locaux, comptabilité, levée de fonds, suivi du personnel et des recrutements, communication, etc.)
- "Petits serviteurs" : secrétariat, surveillance de la cantine, ménage, remplacement d'enseignants, entretien, travaux, médias etc.

Les divers "services" sont passés en revue (cf. diaporama). Les volontaires sont invités à se faire connaître auprès du CA ou de la directrice.

Point 6. Elections au Conseil d'Administration

Les 9 administrateurs suivants sont démissionnaires (soit en ayant manifesté par écrit leur intention de quitter le CA, soit de fait, pour avoir été absents à trois réunions successives du CA): Annick Guibert, Anne-Cécile Morillon, Marine Barbot, Elisabeth Cotton, Laurence Moskovtchenko, Marc Hannebert, Emmanuel Champetier de Ribes, Laurent Dorey, Bénédict de Saint-Laurent.

Les 6 autres administrateurs poursuivent leur mandat, à savoir : Nathalie Hannebert, Christine Camoune, Sophie de Willermin, Benoît Verny, Jean-Pierre Hannebert, Christophe Aubas.

Trois candidats se présentent pour deux sièges prévus selon la proposition du CA sortant (CA de 8 administrateurs) : Cécile de Willermin, Denis Dragon, Marc Hannebert.

La proposition d'élargir le nouveau CA de 8 à 9 administrateurs est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité, sauf abstention de MM. Denis Dragon et Bénédict de Saint-Laurent.

L'AG décide, sur demande de M. Benoît Verny, de procéder à l'élection des nouveaux administrateurs à bulletin secret. Les candidats (sauf M. Marc Hannebert, absent à l'AG) se présentent. Ils obtiennent respectivement, sur 36 suffrages exprimés : M. Dragon 29 voix, Mme de Willermin, 28 voix, M. Marc Hannebert, 26 voix, et sont donc tous élus.

Le nouveau CA se réunira à une date prochaine pour élire le bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance et invite les participants au pot de l'amitié offert par le CA.

Le 7 octobre 2017

B. de Saint-Laurent, Président (sortant) de l'AECSS

Annexe 1. Liste des personnes présentes ou représentées à l'AG (membres 2017)

Membres présents à l'AG (25)

1. Mme Anne AUBAS
2. M. Christophe AUBAS
3. Mme Marine BARBOT
4. Mme Marie-Louise BOUDET
5. Mme Christine CAMOUNE
6. Mme Marianne CROSNIER MANGEAT
7. Mme Pascaline DOREY
8. M. Denis DRAGON
9. M. Christian HANNEBERT
10. M. Jean-Pierre HANNEBERT
11. Mme Nathalie HANNEBERT
12. Mme Elisabeth JACQUEMIN
13. Mme Anne-Sophie JAMIN CHANGEART
14. M. JAMIN CHANGEART
15. Mme Claudine JEANGERARD
16. M. Luc JEANGERARD
17. Mme Victoria LE LEZ
18. Mme Aline PAYAN
19. M. Olivier ROUX
20. M. Bénédict de SAINT-LAURENT
21. Mme Michèle de SAINT-LAURENT
22. M. Benoît VERNY
23. Mme Cécile de WILLERMIN
24. M. Rodolphe de WILLERMIN
25. Mme Sophie de WILLERMIN

Membres représentés à l'AG (9)

1. Mme Danielle BECCIA (pouvoir donné à Nathalie Hannebert)
2. M. Bernard CORMONTAGNE (pouvoir donné à Jean-Pierre Hannebert)
3. M. Jean-Didier HANNEBERT (pouvoir donné à Christian Hannebert)
4. M. Marc HANNEBERT (pouvoir donné à Jean-Pierre Hannebert)
5. M. Gines LINARES (pouvoir donné à Jean-Pierre Hannebert)
6. Mme Laurence MOSKOVTCHENKO (pouvoir donné à Marianne Crosnier Mangeat)
7. Mme Anne-Flore VERNY (pouvoir donné à Benoît Verny)
8. Mme Hélène VINAY (pouvoir donné à Nathalie Hannebert)
9. Mme Viviane VINAY (pouvoir donné à Nathalie Hannebert)

Non membres présents à l'AG (4)

1. M. François DAUXIN
2. Mme Sophie DERACHE-LECAILLON (enseignante)
3. Mme Denis DRAGON
4. Mme Bénédicte GALLOT-AVON (enseignante)
5. M. Jean-Philippe PANCALDI (enseignant)

Membres absents à l'AG (23)

1. M. Loïc BARBOT
2. M. J. L. BENARD
3. Mme Sophie BENARD
4. Mme Marie-Paule BOCHET
5. M. Michel BOUDET
6. M. Michaël CAMOUNE
7. M. Emmanuel CHAMPETIER de RIBES
8. Mme Laetitia CHAMPETIER de RIBES
9. M. Cyriaque CROSNIER MANGEAT
10. M. Henri de WILLERMIN
11. M. Denis JACQUEMIN
12. M. Olivier LE LEZ
13. M. MALHERBE
14. Mme MALHERBE
15. Mme Elisabeth MARIGNANE
16. M. Olivier MARIGNANE
17. Mme Anne-Cécile MORILLON
18. M. Grégory MORILLON
19. M. Vincent MOSKOVTCHENKO
20. M. Philippe PAYAN
21. M. Pierre SOLIGNAC
22. Mme Janine VALLEIX
23. M. Gérard ZUCK

Qui m'aime me suive !

ASSOCIATION EDUCATION CONFIANCE SAINT-SER

Assemblée Générale

Le Tholonet, 5 octobre 2017

Déroulement

A. Rapport moral 2016-2017
B. Rapport financier 2016-2017
C. Les défis de l'année 2017-2018
D. Questions – Réponses – Vote du quitus
E. Bonnes volontés
F. Election des nouveaux administrateurs
G. Pot de clôture

A. Rapport moral sur l'année scolaire 2016-2017

1. Consolidation du projet éducatif
2. Enseignement général, pastorale, construction humaine
3. Forte résilience de l'Ecole malgré quelques difficultés et imprévus
4. Gouvernance et gestion
5. Communication

1. Consolidation du projet éducatif

Rapport moral

Projet de l'école (extraits)

1. Ce qu'est l'école Saint-Ser

- L'école Saint-Ser est une école maternelle et primaire catholique basée à Aix ou dans sa périphérie.
- Elle dispense un enseignement de qualité, structuré et classique, en harmonie avec une éducation chrétienne, dans un climat de bienveillance, joie et confiance. Elle cherche à transmettre une foi vivante, autant à travers les matières enseignées que par les pratiques de vie.
- Le but est de former des esprits sains, autonomes, sensibles au beau et au vrai, riches de connaissances concrètes, capables de discerner et de se "tenir bien droits" dans la société.

2. A qui s'adresse-t-elle ?

- L'école Saint-Ser est ouverte à tous les enfants dont les parents 1. adhèrent pleinement au projet de l'école dans son ensemble (pédagogie, dimension spirituelle, valeurs transmises, mode de fonctionnement) et 2. sont prêts à consacrer du temps au bon fonctionnement de l'école.
- Indépendante, elle est en communion avec l'Eglise catholique locale (diocèse, paroisses, communautés diverses), se voulant à la fois fidèle au magistère, ouverte, et familiale.

3. Quelle pédagogie est adoptée ?

- L'école suit les programmes du cours Sainte-Anne, base solide et expérimentée depuis 30 ans, ce qui garantit la pérennité et la cohérence de l'enseignement à travers le cursus scolaire.

2. Cursus scolaire, pastorale, construction humaine

Rapport moral

Un cursus scolaire solide

- Développement et professionnalisation
  - Ecole passée de 15 à 34 élèves
  - Corps enseignant de 2 à 5 salariées
  - Première « promo » sur les bancs du collège (dans 3 établissements aixois, tests d'entrée en 6ème réussis)
- Transmission et acquisition des savoirs
  - Appropriation du Cours Sainte Anne, avec de beaux résultats, malgré un programme ambitieux et exigeant
  - Priorité donnée aux enseignements fondamentaux
  - Effort sur la lecture, rédaction, écriture, calcul, résolution de problème, mémorisation (poésie, leçons), restitution

Cours Sainte-Anne
La pédagogie du bon sens

La Pastorale

Rapport moral

- Objectifs
  - Vivre l'évangile au quotidien
  - Prier ensemble, favoriser l'intériorité et la piété
  - Faire grandir l'âme à l'école des Saints
  - Confier ses intentions et rendre grâce
  - Apprendre à offrir son travail et ses actions
- Enseignement religieux sur le temps scolaire
  - Un aumônier (un enseignement mensuel), deux catéchètes (1 heure hebdomadaire)
- Une vie scolaire rythmée par la prière
  - Prière du matin, bénédicités, angélus, chants
- La pratique des sacrements
  - Messe mensuelle, confession
- Vie de prière de la communauté scolaire élargie
  - Chapelet des parents les mardis matins, pèlerinage annuel à Cotignac, veillée de prière (1er décembre)

Construction humaine

Rapport moral

- Goût d'apprendre, de l'effort, des responsabilités
  - Les enfants aiment l'école, leurs enseignants et surtout apprendre
  - Petites responsabilités confiées en classe à tour de rôle
  - Activités sportives
  - Valorisation des efforts par les enseignants (bons points)
- Travail des vertus (une par mois)
  - L'ordre, la camaraderie, la joie, la persévérance, la bienveillance…
  - Recherche d'unité de vie à l'école, à la maison, en paroisse
- Attentif au monde
  - Plantation lors d'une sortie sur la Sainte Victoire : un symbole
  - Chants à la maison de retraite de Beaurecueil
  - Contact avec une école de Madagascar
- Le goût du beau, la créativité
  - Art plastique, chants
  - Spectacle vivant (Noël, fin d'année)
  - Références littéraires, tableaux de maîtres, illustrations

3. Forte résilience de l'Ecole
malgré quelques difficultés et imprévus

Rapport moral

- Vie scolaire
  - Une nouvelle salle de classe inaccessible pendant plusieurs semaines
  - Départ de 3 maîtresses, pour de belles raisons : naissance, retraite après 2 ans de loyaux services (contre 1 année annoncée), titularisation
  - Mais solidité de l'enseignement
- Logistique
  - Déceptions successives pour de nouveaux locaux (Célony, Eguilles, diverses pistes privées)
  - Difficulté à trouver des donateurs (après plusieurs dons exceptionnels l'an passé)
  - Prise en charge difficile du travail de gestion
- Malgré tout, l'école a su poursuivre sa mission auprès des enfants !

4. Gouvernance et gestion

Rapport moral

- Une priorité moins évidente que l'enseignement
  - Et pourtant indispensable
  - Il faut bien embaucher, payer les enseignants, louer des locaux, rechercher des subventions…)
  - Les parents peuvent avoir l'impression que « cela tourne tout seul »
  - Et pourtant, gros besoins d'aide !
- Cette Association est essentielle, comme
  - Garante du projet de l'école
  - Employeur
  - Arbitre financier & gestionnaire comptable
  - Intervenant auprès des autorités
- Comme partenaires
  - Direction de l'école : moyens très limités
  - Des parents souvent sur-occupés
  - Difficulté à mobiliser des 'non-parents"

5. Communication

Rapport moral

- Des canaux externes bien appréciés
  - 9 lettres de l'école, 3 bulletins cette année
  - Mise à jour complète du site web
  - De très bonnes relations avec l'évêché, les paroisses, l'enseignement catholique, les autorités locales
- Efforts possibles sur la communication interne
  - Info des parents, enseignants
  - Mail surtout utilisé
- Evénements conviviaux
  - Messe de rentrée 2016
  - Spectacle de Noël
  - Kermesse de fin d'année

B. Rapport financier sur l'année scolaire 2016-2017

1. Comptes d'exploitation des années 1 & 2
2. Un équilibre financier précaire
3. Compte prévisionnel de l'année 3
4. Déficit = un investissement de départ qui peut se justifier

1. Compte d'exploitation /années 1 & 2

Rapport financier

Professionnalisation

Charges	2015-16	2016-17
Achats	1 499 €	7 510 €
Salaires nets	13 701 €	41 458 €
Charges sociales	12 260 €	33 215 €
Impôt foncier	458 €	1 674 €
Loyer et charges	19 233 €	18 738 €
EDF - eau	1 451 €	1 129 €
Honoraires	1 230 €	3 200 €
Prime assurance	502 €	283 €
Documentation générale	1 692 €	41 €
Frais de voiture, réception	1 258 €	3 468 €
Télécom timbres	93 €	46 €
Cotis. prof.	90 €	600 €
Frais de gestion	4 141 €	4 311 €
Frais de bureau	637 €	
Frais bancaires	160 €	75 €
Amortissements	3 368 €	3 798 €
Redevances, brevets	1 172 €	3 310 €
Total charges	62 945 €	122 856 €

Produits	2015-16	2016-17
Frais d'inscription	4 200 €	5 693 €
Scolarité	25 360 €	67 187 €
Ventes	277 €	722 €
Subventions	0 €	11 000 €
Dons	72 291 €	32 781 €
Cotisations	780 €	915 €
Divers	152 €	
Total produits	103 060 €	118 298 €
Résultat d'exploitation	40 115 €	-4 558 €
Produit financier	20 €	
Résultat avant impôt	40 135 €	-4 558 €
Résultat except. (part subvent.)	1 489 €	1 667 €
Affectation au fonds de réserve	40 000 €	
Bénéfice ou perte	1 624 €	-2 891 €

Dons exceptionnels

Prudence et préparation de l'avenir

2. Un équilibre financier précaire !

Rapport financier

- Alors que l'année 1 avait été bénéficiaire …
  - Près de 40 k€, mais dons exceptionnels
- L'année 2 a été légèrement déficitaire *(-3 000 €)*
  - Poids du poste "personnel" (salariés et vacations)
- Risque d'un déficit plus élevé en année 3 *(>30 k€)*
  - Effectif encore réduit (35 élèves), double loyer, travaux à réaliser, masse salariale plus élevée
  - Tarifs de scolarité baissés de 16% (vote du CA)
  - Plafonnement des bourses à un tiers de la scolarité (un trimestre)
- Malgré une grande austérité et de gros efforts de gestion, un modèle économique fragile
  - Sauf à trouver des mécènes, mais cela n'est pas évident
  - Il faudra à terme envisager de changer certains paramètres (doubler l'effectif ? revoir les tarifs ?)
  - Il reste indispensable de disposer de fonds propres

3. Compte d'exploitation prévisionnel /année 3

Rapport financier

Poursuite de la professionnalisation

Baisse des recettes de scolarité (-16%)

Charges	2017-18
Achats	7 438 €
Salaires nets	46 247 €
Charges sociales	41 622 €
Impôt foncier	2 500 €
Loyer et charges	29 440 €
EDF - eau	2 000 €
Honoraires	1 500 €
Prime assurance	800 €
Frais de voiture	3 600 €
Télécom, timbres etc.	1 000 €
Cotis. professionnelles	1 000 €
Frais de gestion	4 500 €
Frais bancaires	170 €
Amortissts travaux (2 lieux)	10 500 €
Redevce Crs Ste Anne	3 400 €
Total charges	157 717 €

Produits	2017-18
Frais d'inscription	1 800 €
Scolarité	60 670 €
Ventes	0 €
Subventions	15 000 €
Dons	32 000 €
Cotisations	1 000 €
Produits financiers	300 €
Divers	800 €
Caution et loyer récupérés	10 666 €
Total produits	122 236 €
Perte d'exploitation	-35 482 €

Double loyer temporaire

Impact de Luynes

Prévisionnel… Loin d'être atteint au 30/09 !

4. Déficit = un investissement de départ qui peut se justifier

Rapport financier

- Souci d'accroître la professionnalisation du corps enseignant, essence même du projet
  - Incidence sur la masse salariale

- Croissance prévisible des effectifs
  - Contraints cette année par l'incertitude sur les locaux
- Poids d'un double loyer temporaire et de travaux
  - Permettant le développement de l'école dans un cadre approprié
  - Avec une capacité à terme de l'ordre de 100 élèves
- Choix de diminuer les frais d'inscription et de scolarité
  - Pour éviter que le coût soit un obstacle à caractère élitiste
  - Pour offrir des frais de scolarité dans la moyenne des écoles hors contrat similaires à l'Ecole Saint-Ser

C. Les défis de l'année 2017-2018

1. L'implantation de l'école à la « Maison Saint Joseph » de Luynes
2. Les ressources financières
3. Les ressources humaines
4. Des idées pour demain…

1. L'implantation à la Maison Saint-Joseph de Luynes

Défis 2017-18

- Un projet en bonne voie
  - Bail signé avec le Diocèse
  - Efficacité du lobbying politique antérieur pour les autorisations
- La *Maison St-Joseph*
  - 2 étages, plus de 230 m2
  - Possibilité de 5 classes et 3 bureaux
  - Un grand jardin et parking clos
  - Un loyer raisonnable (1 500€/mois TTC soit 3 fois moins au m2 que Palette)
  - Un bail ouvert à d'éventuelles constructions à moyen terme
  - Travaux minima à réaliser : bloc sanitaire, accès handicapés, aménagement de cloisons (étage), extérieurs (30 à 60 k€)

Luynes / côté rue

Défis 2017-18

Façade nord-est
(rue)
Etat actuel

Echelle
1 m
5 m

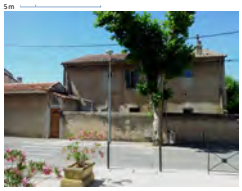

Luynes /côté parking

Défis 2017-18

Façade nord-ouest
(parking)
Etat actuel

Echelle
1 m
5 m

Luynes /côté cour

Défis 2017-18

Façade sud-ouest
(jardin)
Etat actuel

Echelle
1 m
5 m

Luynes /circulations & dépose

Défis 2017-18

Maison Saint-Joseph
10 avenue des Libérateurs
13080 Luynes

Plan masse coté en 3 dimensions

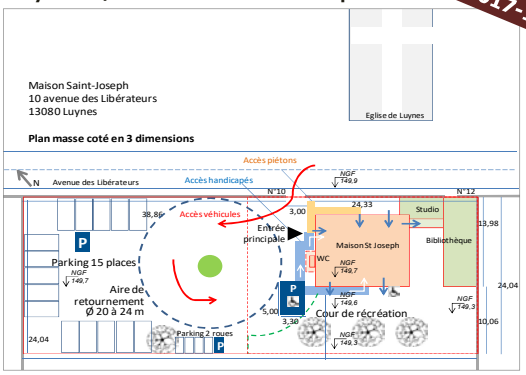

Luynes /aménagement du RdC

Défis 2017-18

Maison Saint-Joseph
10 avenue des Libérateurs
13080 Luynes

Rez de Chaussée (118 m2)
Aménagement des sanitaires & accès
Extension du bloc sanitaire actuel pour créer un WC PMR (7,8m2) & cheminements piétons et handicapés

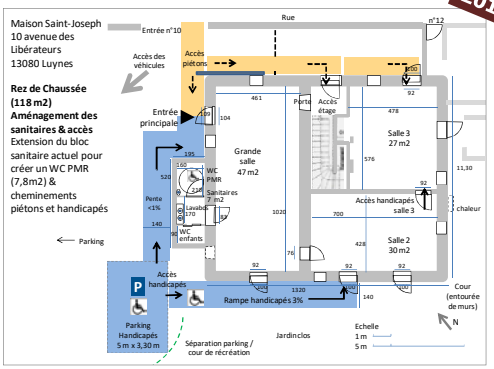

Luynes /aménagement de l'étage

Défis 2017-18

Maison Saint-Joseph
10 avenue des Libérateurs
13080 Luynes

1er étage
Aménagement prévu
(114 m2)
Espace alloué à l'enseignement primaire seul
Accès séparé depuis le nord
Création de la salle 5 par réunion de 2 pièces

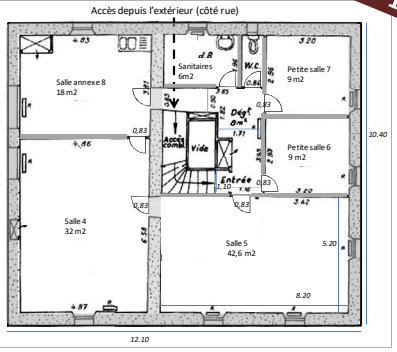

Echelle
1 m
5 m
N

L'école à Luynes : encore des questions

Défis 2017-18

- Une date d'aménagement ?
  - Autorisation de l'Urbanisme : 5 mois maximum à compter du 1er août, soit au plus tard le 1er janvier 2018
  - Temps des travaux / aménagement
  - La relocalisation d'une famille syrienne
  - La séparation avec un occupant voisin

- Le pilotage des travaux
  - Information de la paroisse et du diocèse sur les travaux et procédures engagées
  - Beaucoup de formalités (urbanisme, sécurité, raccordements, changements d'adresse, etc.)
  - Du travail pour des volontaires (obtention de devis, jardin, signalétique, aménagement intérieur etc.)
- Solder au moindre coût notre bail de 3 ans sur Palette

2. Les ressources financières

Défis 2017-18

- Equilibre financier complexe
  - Car ne pouvant reposer sur les seuls frais de scolarité (comme toute école hors contrat)
- Incidence positive de la capacité d'accueil de Luynes
  - Plus forte contribution de la scolarité au financement (post 2018)
- Campagne de **dons** et de **mécénat**
  - Tous relais et prospecteurs !
- Demandes de subventions
  - Fondation pour l'Ecole, autres organismes,…
- Possible révision des tarifs de scolarité, en fonction du bilan financier 2017-2018
  - Bien que contradictoire à notre souci de rendre l'école accessible au plus grand nombre
  - *Trop tôt pour statuer aujourd'hui*

3. Les ressources humaines

Défis 2017-18

- Le Conseil d'Administration
  - 8 administrateurs démissionnaires, dont le président
  - Choix d'une gouvernance plus « resserrée » : 8 administrateurs
  - Objectif : gain de réactivité et d'efficacité
  - Mandat de 3 ans renouvelable : déjà beaucoup pour les plus grosses responsabilités
- La Direction de l'Ecole
  - Dégager davantage de temps pour la directrice de l'école
- Un corps enseignant en grande partie renouvelé
  - Professionnalisation accrue du corps enseignant
  - Intégration des nouveaux enseignants et nouvelle répartition des classes
  - Appropriation du projet et des supports pédagogiques utilisés à l'école

Les ressources humaines (suite)

Défis 2017-18

- Les parents d'élèves
  - Adhésion déclarée au projet éducatif
  - Accueil des nouvelles familles
  - Assiduité au ménage régulier des locaux
  - Surveillance partagée des temps de repas
  - Participation aux événements « exceptionnels » organisés par l'école (réunions avec les professeurs, spectacles de Noël et de fin d'année, pèlerinage, événement de fundraising)

- Les bonnes volontés
  - Administrateurs, parents d'élèves, adhérents, extérieurs,… Nous, Vous, Nos proches, amis, Vos proches, Vos amis !
  - Un engagement dans la durée (idéalement 1 an minimum)
  - Pour prendre en charge des actions ou y participer parmi d'autres
  - En lien direct avec le CA ou la Direction, en fonction des missions

4. Questions / Réponses/ Vote du quitus

1. Eclaircissements éventuels sur le rapport présenté (questions & réponses)
2. Vote du quitus moral

Qui vote contre ? S'abstient ? Vote pour ?

3. Vote du quitus financier

Qui vote contre ? S'abstient ? Vote pour ?

5. Bonnes volontés

- Il y a plusieurs façons de servir l'école
  - "Premiers serviteurs" : secrétaire, président, trésorier (et administrateurs) = lourdes responsabilités
  - "Petits serviteurs" : surveillance de la cantine, ménage, remplacement d'enseignants, entretien, travaux, médias etc.
- Nous avons besoin de tous, de façon très concrète

→

Les *bonnes volontés*, pour être concret

Bonnes volontés

- **Secrétariat de l'Ecole**
  - Objectif : **prendre en charge les affaires courantes en appui de la Direction**
  - Gestion des courriers courants
  - Préparation des courriels de communication interne (Ecole >> Parents)
  - Suivi des dossiers des élèves et relances nécessaires : dossiers d'inscription, autorisations parentales, attestations d'assurance, frais d'inscription et de scolarité,…
  - Saisies informatiques (comptabilité, registres divers)
  - Organisation des surveillances quotidiennes de cantine
  - Organisation des tours de ménage des locaux par parents d'élèves
  - Petits approvisionnements courants
- Contributeurs :
  - Laurence Moskovtchenko
  - ???

Les *bonnes volontés*, pour être concret

Bonnes volontés

- **Surveillance de la cantine**
  - 12h00 – 13h30 (LUN, MAR, JEU, VEN), à l'école ou au Parc à proximité des locaux de Palette (besoin de 3 parents…)
  - Rythme régulier pour faciliter la planification des tours de surveillance (1 à 4 fois par semaine, 1 fois tous les 15 jours,…)
  - Actuellement essentiellement assumée par les parents d'élèves avec des disponibilités disparates et des aléas…
- Contributeurs
  - Laurence Moskovtchenko
  - ???

- **Surveillance des siestes** des PS / MS
  - Tous les après-midis (LUN, MAR, JEU, VEN)
  - Rythme régulier pour permettre à la directrice d'anticiper son programme et assurer une stabilité auprès des enfants
- Contributeurs
  - Monique Laugier, Victoria Le Lez
  - ???

Les *bonnes volontés*, pour être concret

Bonnes volontés

- **Bibliothèque de l'Ecole**
  - Prise de contact avec les éditeurs pour solliciter des dons de livres
  - Enregistrer les nouveaux ouvrages
  - Suivi des prêts et des retours par les élèves (présence nécessaire, une fois par semaine, lors de la pause déjeuner : horaire à définir)
  - Couvrir / faire couvrir les nouveaux livres (et quelques anciens…)
- Contributeurs
  - ???
- **Organisation d'événements**
  - Spectacle de Noël (costumes, matériels, décoration,…)
  - Kermesse (recherche de lots, tenue de stand)
  - Evénément de fundraising (concert, soirée de charité au bénéfice de l'école)...
- Contributeurs
  - ???

Les *bonnes volontés*, pour être concret

Bonnes volontés

- **Lettre d'information mensuelle de l'Ecole**
  - Rédaction des articles (Vie de l'Ecole, Vertu du mois, Agenda,…)
  - Recherche et propositions (Lecture, « Bricolage », « Leçons de chose »
  - Illustrations
  - Mise en page, Relecture, Diffusion
- Contributeurs :
  - Aline Payan, Anne Aubas, Christine Camoune, Nathalie Hannebert
  - ???
- **Bulletin trimestriel de l'Ecole**
  - Idem, avec vocation davantage tournée vers donateurs
- Contributeurs :
  - Bénédict de Saint-Laurent
  - ???

Les *bonnes volontés*, pour être concret

Bonnes volontés

- **Mise à jour du site Web**
  - Compétences techniques nécessaires, non insurmontables
  - Mises en ligne régulières : lettres mensuelles de l'Ecole, bulletin, nouvelles photos, illustrations, dossier d'inscription 2018,
  - Faire vivre le site et assurer un suivi : Annonce des événements à venir, FAQ, dons en ligne « Allo Asso », blog etc.
- Contributeur
  - Bénédict de Saint-Laurent
  - ???
- **Démarche qualité et gestion dématérialisée**
  - Objectif : télétravail, dossiers partagés, responsabilisation
  - Informatique /bureautique pour l'école (équipement, cloud etc.)
  - Démarche qualité (spécification de toutes procédures/ école)
- Contributeur
  - Bénédict de Saint-Laurent
  - ???

Les *bonnes volontés*, pour être concret

Bonnes volontés

- **Campagnes de recherche de dons**
  - Rédaction et envoi de courrier vers donateurs / mécènes potentiels
  - Démarchage sur place auprès d'acteurs économiques ou fondations
  - E-mailing élargi périodique (novembre, mai) pour inciter aux dons, mise en avant du lien web « AlloAsso »
  - Constitution des dossiers de demande de subvention et compte-rendu à l'issue (exemple : Fondation pour l'Ecole)
  - Recherche et collecte de dons en nature (papeterie, mobilier scolaire, matériel de sport, jeux éducatifs, livres pour la bibliothèque,…
- Contributeurs :
  - Sophie de Willermin, Bénédict de Saint-Laurent (jusqu'ici)
  - ???

Les *bonnes volontés*, pour être concret

Bonnes volontés

- **Suivi du chantier de Luynes**
  - Définir les besoins d'aménagement
  - Contacter des entrepreneurs, artisans,… pour chiffrer les travaux/aménagements nécessaires (devis)
  - Les suivre et relancer pour respect des échéances, réception etc.
  - Se coordonner avec les autorités locales
  - Gérer les aménagements et décorations nécessaires en phase terminale (en s'appuyant sur d'autres bonnes volontés : peinture, clôture, étagères, agencement des classes, jardin, déménagement des mobiliers, signalétique…)
- Contributeurs
  - Jean-Pierre Hannebert
  - François Dauxin
  - ???
  - ???

Autres idées pour demain…

Bonnes volontés

- Ateliers proposés aux enfants entre 12h00 et 13h30
  - Théâtre, chants, arts plastiques,…
- Etude surveillée et soutien scolaire
- Chapelet des enfants
- Intégration dans la paroisse de Luynes
  - Faire vivre l'église paroissiale en face de la Maison St Joseph
  - Créer des liens avec la communauté paroissiale,…
- « Bière des Papa », « Café des Mamans »
- Conférences et formation pour adultes
- …

Les *bonnes volontés*, pour être concret

Bonnes volontés

- **NOUS sommes TOUS** des relais, des ambassadeurs, des prescripteurs, des prospecteurs,…
- Pour
  - Faire rayonner l'Ecole Saint Ser
  - Rechercher des dons financiers, des adhésions
  - Rechercher des « bonnes volontés »
  - Rechercher des dons en nature : papeterie, mobilier scolaire, matériel de sport, jeux éducatifs, livres pour la bibliothèque etc.
- **Une autre forme d'engagement à moyen terme**
  - Être **administrateur de l'école**
  - Fonction bénévole, à la fois concrète et stratégique (porter la vocation, le devenir de l'école)
  - Chaque administrateur a en charge un dossier majeur (scolarité, finances, corps enseignant, locaux etc.)

5. Election des nouveaux administrateurs

Objectif proposé : CA de 8 administrateurs

- Restent en fonction
  1. Nathalie Hannebert
  2. Christine Camoune
  3. Sophie de Willermin
  4. Benoît Verny
  5. Jean-Pierre Hannebert
  6. Christophe Aubas
- Candidats déclarés
  1. Cécile de Willermin
  2. Denis Dragon
  3. Marc Hannebert
- Démissionnaires
  1. Annick Guibert
  2. Anne-Cécile Morillon
  3. Marine Barbot
  4. Elisabeth Cotton
  5. Laurence Moskovtchenko
  6. Marc Hannebert
  7. Emmanuel Champetier de R.
  8. Laurent Dorey
  9. Bénédict de Saint-Laurent

Les défis sont grands ! Mais l'aventure est belle !!!

Au service des enfants d'aujourd'hui,
nous formons les hommes et les femmes de demain,
et préparons l'avenir… **dans l'espérance +**

Ecole Saint-Ser
Qui m'aime me suive !

6. Pot de Clôture

offert par les administrateurs